

MOTION 34²⁰²⁵

Renforcer la reconnaissance de la certification FSC dans les cadres réglementaires internationaux



Cette motion propose :

> Un meilleur positionnement du FSC

- Reconnaissance de la certification FSC comme **outil crédible de conformité** (RDUE, CITES, Lacey Act...)
- Valorisation des exigences et garanties du système FSC

> Un plaidoyer renforcé

- Promouvoir activement FSC comme outil de marché pour la conformité réglementaire
- Engager un dialogue constructif avec les régulateurs
- Soutenir les démarches volontaires de reconnaissance

> Un appui aux entreprises certifiées

- Réduction des démarches redondantes pour les certifiés
- Meilleure lisibilité dans les marchés régulés
- Accès facilité pour les petits producteurs



Pourquoi cette motion ?

> Un paysage réglementaire en pleine évolution

- Multiplication des cadres : EUDR, CITES, réglementations nationales
- Demandes accrues de preuves (traçabilité, audits, documents...)
- Les efforts des certifiés FSC restent **insuffisamment reconnus**

> Un système déjà robuste

- FSC TRACE, audits crédibles, chaîne de contrôle
- Normes rigoureuses, gouvernance multipartite
- mission FSC alignée avec de nombreux objectifs réglementaires

> Une motion pour clarifier le rôle du FSC

- Mandat clair pour intensifier le plaidoyer et la communication
- **Pas de modification des standards**
- Un FSC plus visible, utile et reconnu... tout en restant indépendant

*Une **motion peu coûteuse** pour toutes les parties prenantes, avec un **impact potentiellement élevé** sur la visibilité et la pertinence commerciale du FSC*



Proposée par : Caroline Duhesme (ATIBT)

Soutiens : Alan Smith, John Palmer

Contact : caroline.duhesme@atibt.org

**Pour plus d'informations
sur les motions :**

